CANDIDATURE A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE

Le dossier de candidature à la classe exceptionnelle est accessible depuis l'application I-Prof.

Accéder à I-Prof

Pour accéder à l'application, il faut passer par l'adresse suivante :

- <u>https://si1d.ac-montpellier.fr</u>
- S'identifier avec ses identifiants académiques
- Aller dans le menu :
 - o GESTION DES PERSONNELS
 - I-Prof Assistant Carrière : I-Prof Enseignant

Dossier de candidature

Sélectionner « LES SERVICES » dans l'écran d'accueil d'I-Prof



Sur la page « LES SERVICES » : ACCEDER A LA CAMPAGNE... cliquer sur OK. Si cette ligne n'apparaît pas, cela signifie que vous n'êtes pas éligible à la promotion à la classe exceptionnelle.



NB : Avant de valider votre candidature, vous devez compléter votre CV en indiquant les postes que vous avez occupés qui rendent votre candidature recevable (se référer à la circulaire parue le 30 novembre 2017).

Sélectionner « Compléter votre dossier »

I-Prof - Vot	re assistant Carrière	esseur des écoles sans spécialité
Vous informer	SIAP/Iprof : Système d'Information et d'Aide pour les Promotions Bienvenue sur SIAP/Iprof !	
Compléter votre dossier	Vous êtes connecté sur SIAP/Iprof (Système d'Information et d'Aide pour les Promotions), site Internet sécurisé destiné à la campagne d'avance - A la Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles. SIAP/Iprof met à votre disposition les informations utiles pour compléter les dossiers pour les avancements de grade.	ment :
Candidater Code page : Services_SiapEpp.		

Sélectionner l'onglet « FONCTIONS ET MISSIONS »



Pour renseigner une mission ou une fonction, cliquer sur « AJOUTER »

I-Prof - Votre assistant Carrière					Aide
Vous informer	Situation Affectations Qualifications Activités de carrière Libellé	Fonctions et Distin missions Date de Début	ctions Imprime fiques Dossier Date de Fin	Lieu	Validé
Votre dossier	Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire	01/09/1988	31/08/1992	Ecole les Ménestrels (Kurosawa) - MONTPELLIER	Ŵ
Candidater	Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire	01/09/1992	31/08/2000	Ecole Salamanque (Antoine Balard) - MONTPELLIER	Ť
Onde naza · Services SianEnn Comm	Pour supprimer une ligne, cliquez sur l'icône 🗑 .				Ajouter

Saisir les informations correspondant à la mission ou fonction exercée :

- Sélectionner la fonction dans la liste déroulante
- Sélectionner l'année de début et l'année de fin d'exercice de la fonction
- Ecrire, si nécessaire, un résumé des missions exercées
- Renseigner l'établissement d'affectation
- Joindre un document concernant cette affectation, le cas échéant. *NB : la taille du fichier joint doit être inférieure à 1 Mo*

Affecta	tion ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire
Saisiss	sez :
La du	irée d'exercice dans une fonction au cours de la carrière peut être continue ou
disco	intinue. La durée accomplie dans des fonctions éligibles est décomptée par année
scolai	ire.
Seule	es les années complètes sont retenues.
• les (dates de la
foncti	cion/mission du 01/09 2017 ▼ au 31/08 2018 ▼
• un r	résumé
• Etal	blissement
d'affe	ectation ou de
détac	chement
Vous	pouvez joindre
un do	poument (taille Parcourir) Aucun fichier sélectionné.
max 1	1Mo) :
	Valider Annuler

Pour modifier une fonction déjà saisie, cliquer sur l'intitulé pour accéder à l'écran de saisie précédent.

I-Prof - Votre assistant Carrière					Retour Aide
Vous informer	Situation de carrière Affectations Qualifications Activités et compétences Professionnelles Libellé	Fonctions et Distin missions Date de Début	nctions Imprime Dossier Date de Fin	Lieu	Validé
Votre dossier	Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire	01/09/1988	31/08/1992	Ecole les Ménestrels (Kurosawa) - MONTPELLIER	Ŵ
Candidater	Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire	01/09/1992	31/08/2000	Ecole Salamanque (Antoine Balard) - MONTPELLIER	Ŵ
Code page : Services_SiapEpp_Comple	Pour supprimer une ligne, cliquez sur l'icône 🗑 . eterDossier_Ponctions.			•	Ajouter

Une fois toutes les fonctions saisies, sélectionner « CANDIDATER » pour accéder à la page de validation.

I-Prof - Votr	e assistant Carrière Retour
Vous informer	SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions ACTE DE CANDIDATURE
Candidater	 Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour. Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier". La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administratif (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informations seront consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.
	Génération de votre fiche de candidature Générer Fiche Candidature Afficher votre fiche de candidature
	Validation de votre candidature Valider votre candidature
Code page : Services_SiapEpp_Candidat	

Les différentes étapes de la validation :

• **Générer sa fiche** : cela va créer un document vous permettant de vérifier que toutes les postes et missions que vous avez saisies sont bien enregistrées. **Cette étape est obligatoire** pour pouvoir valider votre candidature.

Ŧ	Génération de votre fiche de candidature	Générer Fiche Candidature
Ŧ	Validation de votre candidature	

NB : sur cette fiche n'apparaissent que les missions et fonctions que vous avez saisies. Pour voir l'intégralité du contenu de votre dossier (formations, diplômes, titres honorifiques,...), il faut aller dans : COMPLETER VOTRE DOSSIER et sélectionner l'onglet « IMPRIMER DOSSIER ».

• Afficher sa fiche. Vérification des informations saisies. *NB : il est inutile d'imprimer ni de signer ce document*. La validation se fait uniquement dans l'application (voir-ci-dessous)

(7	Génération de votre fiche de candidature	Générer Fiche Candidature candidature a bien été	Afficher votre fiche de candidature enregistrée.	Votre fiche de
Ŧ	Validation de votre candidature	Valider votre candidature		

• Valider sa candidature. Cette opération est à réaliser impérativement avant le 22 décembre.

(F	Génération de votre fiche de candidature	Générer Fiche Candidature Afficher votre fiche de candidature Votre fiche de candidature a bien été enregistrée.
Ŧ	Validation de votre candidature	Valider votre candidature

• Ecran de candidature validée



EN CAS D'ERREUR OU D'OMISSION SUITE A LA VALIDATION

- Si vous avez oublié une mission ou que vous souhaitez modifier votre saisie, vous pouvez :
 - Annuler votre candidature. Cela annulera aussi la fiche générée. Une nouvelle validation sera obligatoire pour la prise en compte de votre candidature
 - Effectuer les modifications (partie « compléter votre dossier »)
 - Recommencer le processus de validation :
 - Générer la fiche
 - Eventuellement l'afficher pour vérification
 - Valider votre candidature : en tout état de cause POUR LE 22 DECEMBRE AU PLUS TARD

() T	Génération de votre fiche de candidature	Afficher votre fiche de candidature Votre fiche de candidature a bien été enregistrée.
Ŧ	Validation de votre candidature	Votre demande de candidature a bien été enregistrée. A la date de fermeture de dépôt des candidatures vous recevrez un accusé de réception de votre demande. Annuler votre candidature

NB : seules les informations validées pour le 22 décembre au plus tard seront prises en compte.